

# Revenu minimum pour les jeunes : les raisons d'un refus

27 octobre 2020



Le revenu minimum a été instauré en France en 1989. Trente ans plus tard, les jeunes de 18 à 25 ans n'y ont toujours pas droit alors qu'ils disposent du droit de vote. Les majorités de droite, comme de gauche, s'y sont toujours opposées, et c'est le cas actuellement de La République en Marche. Comment l'expliquer ? Que peut-on faire pour avancer sur ce sujet ?

La situation sociale des jeunes était déjà délicate avant le coronavirus. Entre 2002 et 2018, [le taux de pauvreté des 18-29 ans](#) a augmenté de 50 %, passant de 8 % à 12 % [1] Leur taux de chômage se situe aux alentours de 20 %, mais ce phénomène est très ancien. Il atteignait déjà 20,2 % en 1984. La crise actuelle frappe les jeunes de plein fouet, pour deux raisons. Premièrement, ils sont les principales victimes de la précarité au travail. Contrairement à une idée encore assez répandue, les contrats de travail précaires ne touchent qu'une petite partie des emplois : [en moyenne, 13,5 % des actifs sont concernés](#). Mais [ce taux de précarité approche les 50 % chez les jeunes](#). À la mi-mars 2020, le confinement a privé de ressources, du jour au lendemain, des dizaines de milliers de jeunes dont les contrats n'ont pas été renouvelés. Aux jeunes salariés, il faut ajouter les indépendants dont les plus précaires sont des jeunes peu qualifiés qui travaillent à la tâche. Deuxièmement, la crise a eu pour effet de fermer les portes de l'emploi. Qu'elles soient touchées directement par les difficultés actuelles ou plongées dans une incertitude trop grande, les entreprises ont réduit le niveau de leurs embauches. Au mois de juin 2020, 660 000 nouveaux jeunes sortant du système scolaire se sont mis à la recherche d'un emploi. Il faut y ajouter tous ceux de 2019 qui n'avaient pas encore réussi à s'insérer sur le marché du travail en mars 2020. Plusieurs centaines de milliers de jeunes sont aujourd'hui dans une profonde incertitude, dans l'espoir d'une réouverture des portes de l'emploi.

La crise éclaire une situation dégradée depuis longtemps. Elle met en avant l'écart entre le discours de la société sur sa jeunesse, empreint de compassion, et le soutien qu'elle lui offre, ou lui refuse. «*On fera tout pour nos jeunes* » a pourtant dit le président de la République le 14 octobre dernier dans son entretien donné à France 2 et TF1. Un fossé s'est creusé. Une minorité des 18-25 ans sont confrontés à la misère et vivent à la rue. Certains fuient la ville et prennent la route. Mais un nombre bien plus grand, infantilisés, souffre de nouvelles formes de dépendances : devoir revenir chez ses parents, demander un soutien financier ou l'hébergement à des amis, vivre dans des logements très exigus en colocation, etc. Alors qu'en 1968, les jeunes Français souffraient de normes sociales trop strictes, en 2020, ils sont étouffés par la situation économique.

Il est vrai que tous les jeunes ne sont pas exclus des minima sociaux. Il existe des dispositifs pour leur venir en aide. Ainsi, les jeunes parents et les jeunes qui peuvent justifier d'au moins deux années de travail au cours des trois dernières années peuvent percevoir le RSA. En mars 2020, 90 000 jeunes ménages le touchaient. Il faut y ajouter la «*garantie jeune* », une mesure d'accompagnement des jeunes de 16 à 26 ans qui ne sont ni en emploi, ni en formation. Ils peuvent ainsi toucher 500 euros par mois durant un an. Elle concerne 100 000 jeunes et le gouvernement vise 150 000 en 2021. On peut donc estimer qu'environ 200 000 jeunes sont concernés au total aujourd'hui. Le nombre de jeunes pris en charge dépend d'un quota qui est fixé par le gouvernement, en fonction d'une somme à ne pas dépasser...

À l'évidence ces dispositifs ne répondent pas aux besoins. On sait ainsi que 10 % des 18-24 ans qui ne vivent pas chez leurs parents, soit 130 000 jeunes, disposent de moins de 365 euros mensuels pour vivre, en comptant l'aide de leurs parents [2] Ce à quoi il faut ajouter les jeunes contraints de vivre chez leurs parents ou chez des amis. L'Insee estime que 10 % des jeunes qui vivent chez leurs parents, soit 410 000, ont des «*ressources monétaires* » inférieures à 180 euros mensuels mais une partie de leurs dépenses sont prises en charge par leur famille. Au total, le nombre de jeunes autonomes ou vivant chez leurs parents de façon contrainte avec un niveau de vie inférieur au RSA n'est pas publié, mais il dépasse de très loin les 200 000. La preuve, la prime exceptionnelle pour les jeunes en situation de précarité pour amortir l'impact du confinement versée cet été a concerné 800 000 jeunes au total.

# Pourquoi le refus d'accorder un minimum

Comment expliquer que la société française refuse d'accorder un revenu minimum aux plus jeunes ? Il est difficile de comprendre qu'une personne soit majeure politiquement à 18 ans (elle peut élire des représentants), mais mineure économiquement jusqu'à 25 ans. On peut se contenter d'apporter une réponse simple : la décision dépendrait d'un monde d'adultes égoïstes favorisés qui ne veulent rien lâcher. Il est vrai que les jeunes qui souffrent aujourd'hui sont essentiellement issus de milieux populaires, peu diplômés. Leurs moyens de pression sont faibles. Cela explique une partie du phénomène, certainement pas la totalité.

On peut aussi essayer de comprendre les arguments opposés à ce refus. Ce n'est pas le coût d'une telle prestation qui est le plus souvent mis en avant : proposer un minimum aux jeunes représente moins de cinq milliards d'euros, même pas un quart de l'argent perdu avec la baisse de la taxe d'habitation. Pour le président de la République, un minimum assuré détourne les jeunes de l'emploi, les enferme dans le piège de l'assistance. « *Nos fondamentaux, c'est la lutte contre la pauvreté par le retour à l'activité et le travail. Plus on augmente de manière unilatérale nos minima sociaux, plus on rend difficile le retour à l'activité* », a-t-il indiqué lors de son entretien télévisé. Cette analyse est répandue à droite. Elle est par exemple exprimée clairement par Gérard Cherpion, député Les Républicains des Vosges dans le quotidien *La Croix* (15 mai 2020) : « *Certaines personnes, au RSA depuis très longtemps, se sont habituées à vivre avec ces maigres ressources. Elles n'ont pas de quoi se payer des loisirs ou des vacances, mais se sont enfermées dans cette situation. C'est pourquoi il faut avant tout encourager les jeunes à aller vers l'emploi* » [3].

Un minimum social conduirait-il les jeunes à ne pas rechercher un travail et à s'enfermer dans la pauvreté ? Différentes études sur le sujet montrent que l'effet de « désincitation », comme disent les économistes, est faible [4] pour deux types de raisons. D'une part, occuper un emploi, que l'on soit jeune ou pas, ce n'est pas seulement bénéficier d'un revenu, mais de bien d'autres choses : un mode de socialisation (des collègues, un groupe de travail, etc.), parfois certains avantages sociaux, une forme d'autonomie et un projet d'avenir. Les calculs comparant le gain salarial et la prestation sociale ne prennent pas en compte ces paramètres, particulièrement importants pour cette classe d'âge. D'autre part, à la sortie du système éducatif, l'immense majorité des jeunes entre naturellement dans la vie active et se projette grâce au travail vers l'indépendance, le logement, ou le projet de fonder une famille. C'est pour cette raison que le ressentiment est grand parmi les « déclassés », dont le métier est sans rapport avec le parcours scolaire ainsi que chez ceux qui n'ont pas réussi à décrocher de diplôme. Au fond, le refus d'allouer un minimum aux jeunes témoigne de cette double incompréhension : d'abord, de ce que représente le travail dans la société, ensuite, de ce qu'est être « jeune ».

Il faut aller encore au-delà : si un minimum social permettait à une partie des jeunes de refuser des conditions d'emploi trop dégradées, ce serait une bonne chose. Il n'est pas juste que la collectivité contraigne certains de ses membres, le plus souvent des jeunes, à accepter des emplois rémunérés de manière si faible. C'est d'ailleurs pour cela que les minima sociaux et le smic ont été fondés. Si un revenu minimum à l'intention des jeunes leur évite de devoir pédaler des heures durant pour livrer des repas pour moins de cinq euros de l'heure, alors c'est une avancée incontestable.

Que reste-t-il des arguments mis en avant pour refuser un minimum pour les jeunes ? Peu de chose, mais ce n'est pas une raison pour ne pas en tenir compte du tout si l'on veut avancer sur ce dossier. C'est dans l'intérêt des jeunes que d'arriver à une position acceptable par la majorité. On oublie souvent qu'un jeune de 18 ans et un jeune de 25 ans n'ont pas grand-chose à voir en termes de préoccupations, de modes de vie, d'autonomie. On peut aussi reconnaître que même si l'horizon de tous les jeunes reste le travail, verser une prestation à 18 ans pour solde de tout compte, sans accompagnement, n'est sans doute pas la meilleure des solutions. Pour régler cette difficulté, on pourrait par exemple imaginer une garantie jeune renforcée entre 18 et 21 ans, et réduire l'âge de l'accès au RSA à 21 ans. On peut aussi estimer que le RSA ne peut être versé aux jeunes étudiants, comme la gauche le réclame [5] : cela reviendrait à financer aussi des étudiants de famille aisée en plus de l'argent déjà dépensé par la collectivité pour leurs études (en gros un étudiant coûte 10 000 euros par an à la collectivité), ce qui poserait un sérieux problème de justice sociale. Cela contribuerait à élever le niveau de vie des parents privilégiés qui se verraient ainsi débarrassés du soutien à leurs enfants. Il est donc urgent d'élever le plafond des revenus des parents donnant droit aux bourses d'études maximales, qui n'atteignent aujourd'hui le niveau du RSA que dans des conditions très restrictives.

Reste à déterminer un point crucial. Quel élément pourrait débloquer la situation ? Le président a été ferme et on voit mal ce qui pourrait le faire changer d'avis. Sa relative jeunesse ne l'empêche pas de mal saisir l'ampleur des difficultés, notamment celles des catégories populaires dont il est très éloigné. Même si des dissensions existent en son sein, la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale n'a pas la volonté politique de faire autre chose que d'enregistrer le travail du gouvernement, au risque de se fracturer. Un grand nombre de députés ont déjà quitté ses rangs.

Il est possible que l'ampleur de la dégradation débouche sur des tensions et des manifestations de rue, notamment si les jeunes des classes moyennes sont aussi touchés, mais on a vu la capacité des autorités à faire régner l'ordre en employant la force. Il est donc très probable que les jeunes vont devoir se contenter de l'aumône de primes ponctuelles d'urgence, pensées comme des gestes d'apaisement à bas coût. Mais aussi que ce sujet sera l'un des enjeux de l'élection présidentielle de 2022, et que les jeunes devront attendre au moins jusque-là pour obtenir un soutien. Ce sera alors une grosse épine dans le pied du président futur candidat.

Louis Maurin, directeur de l'Observatoire des inégalités

Photo / Eric Ward

[1] Seuil de pauvreté fixé à 50 % du niveau de vie médian. On ne dispose pas des données pour les seuls 18-24 ans.

[2] « [Les ressources des 18-24 ans en 2014](#) », Insee Analyses n° 28, Insee, 22 novembre 2016.

[3] « [Emploi des jeunes : faut-il ouvrir le RSA aux moins de 25 ans ?](#) » propos recueillis par Nathalie Birchem et Gauthier Vaillant, *La Croix*, 15 mai 2020.

[4] « [Minima sociaux : le mythe de la désincitation au travail](#) », Gaétane Poissonnier, [www.alternatives-economiques.fr](http://www.alternatives-economiques.fr), 16 octobre 2020.

[5] De nombreux élus de gauche sont d'anciens syndicalistes étudiants et ont du mal à se déjuger.

---

Emplacement :

[Accueil](#) > [Articles](#) > [Points de vue](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/Revenu-minimum-pour-les-jeunes-les-raisons-d-un-refus>